

DÉCLARATION EN MATIÈRE DE STRATÉGIE ERASMUS

1. OBJECTIFS

- 1.1. Développer les compétences sociales et linguistiques de nos étudiants qui se destinent aux métiers de l'accueil de clientèles francophones et allophones en hôtellerie et tourisme.
- 1.2. Les rendre aptes aux échanges interculturels.
- 1.3. Favoriser leur employabilité.

2. MOYENS MIS EN ŒUVRE

- 2.1. Prospection d'entreprises partenaires dans les pays de l'Union Européenne pour développer la mobilité en stage.
- 2.2. Enrichissement du parcours de formation de nos étudiants par la recherche d'écoles partenaires, 'UE et hors UE, en hôtellerie et tourisme.
 - 2.2.1. Exemples d'actions envisagées en partenariat avec des établissements situés dans l'aire géographique de l'UE correspondant aux langues enseignées dans l'établissement (anglais, espagnol, italien, allemand) :
 - Voyages d'études avec programmes de rencontres professionnelles,
 - Travaux collaboratifs (études de marché, promotion touristique des territoires, etc.),
 - Aide réciproque au placement d'étudiants en stage avec, au préalable un module d'intégration dans les entreprises.
 - 2.2.2. Actions en cours dans et hors Union Européenne :
 - Accueil et placement en stage d'étudiants espagnols provenant de l' Instituto de Enseñanza Secundaria Diego de Praves de Valladolid,
 - Double diplomation d'étudiants en tourisme: poursuite d'études (un an) au C.E.G.E.P. de Matane (Québec) pour obtention du D.E.C.

3. COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE DANS L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION

- 3.1. Réseau professionnel à l'étranger pour les filières d'hôtellerie et restauration et de tourisme, constitué et/ou en cours de développement en Allemagne, Espagne, Italie, Royaume-Uni.
- 3.2. Recherche d'établissements de formation partenaires dotés de la charte Erasmus+.

4. IMPACT

- 4.1. Relèvement du niveau de qualification dans la formation de diplômés et chercheurs :
 - Apport de compétences,
 - Ouverture d'esprit,
 - Appropriation de codes culturels.
- 4.2. Amélioration de la qualité et de la pertinence de l'enseignement supérieur par la familiarisation avec d'autres approches disciplinaires dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme.
- 4.3. Possibilité d'évolution de carrière supérieure à l'international grâce à la mobilité et à la coopération transnationale.
- 4.4. Favorisation de l'excellence et du développement régional par le développement du lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et le monde de l'entreprise.
- 4.5. Amélioration de la gouvernance et du financement de stages, sans frein à la mobilité.

5. CATÉGORIES CONCERNÉES

- 5.1. Étudier dans les pays du Programme :
 - Étudiants en mobilité entrante à des fins d'études,
 - Étudiants en mobilité sortante à des fins d'études.
- 5.2. Stages :
 - Étudiants en mobilité entrante à des fins de stage,
 - Personnel académique en mobilité entrante,
 - Étudiants en mobilité sortante à des fins de stage,
 - Personnel académique en mobilité sortante.